

La Municipalité en prise directe avec l'écologie



Didier Flückiger présente la nouvelle borne de recharge publique. PHOTO PCE



La centrale photovoltaïque de la halle polysport vue d'un drone.

Les Services industriels de Moutier (SIM), en premier desquels celui de l'électricité, ont convoqué les médias hier matin pour présenter au plus grand nombre leur actualité plutôt chargée.

C'est tout d'abord du côté de la borne de recharge publique pour véhicules électriques, installée à la rue du Viaduc, que les responsables du service se sont exprimés. Située sur le petit parking en face du hangar des pompiers, cette borne permet la recharge de deux véhicules électriques en parallèle d'une puissance de 3,7 kW à 22 kW. «Intégrées au réseau national evpass, ces deux places de parc sont équipées du système Smotion. Le paiement peut s'effectuer par carte d'abonné evpass

SwissPass, par carte de crédit ou même par SMS», a détaillé le responsable Didier Flückiger.

La plus grande centrale photovoltaïque de Moutier

Le courant, bien sûr, se voudra vert (produit Topaze) pour éviter un bilan carbone trop proche d'un véhicule à moteur classique. Ce sont les gens de passage à Moutier qui sont visés grâce à cette installation. «Pour l'heure, très peu d'utilisateurs ont rechargé leur véhicule ici. Nous sommes en pleine phase de promotion», a concédé Didier Flückiger. Coût de l'investissement: 30 000 fr. y compris les travaux de génie civil.

Les SIM ont ensuite présenté trois nouveaux véhicules de service avant de s'attarder sur l'installation photovoltaïque de la halle polysport, la deuxième de la ville après Chantemerle. Mise en service le 4 février, elle mesure 807 m² pour un total de 494 panneaux posés. Pour des raisons d'économies, l'étanchéité du toit de la halle n'a pas été refaite mais le démontage de la structure est pensé pour être aisé. L'orientation est-ouest permet d'optimiser l'ensoleillement estival.

Cette centrale, avec une puissance de 131 kW pourra produire quelque 125 000 kWh annuels, soit l'équivalent de la consommation de 35 ménages. Le crédit alloué avoisine les 240 000 fr. **PCE**